

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 18 Juin 2019

Présents : Alain Mahey, Florence Chazalon, Chantal Dujancourt, Angélique Reynaud, Michel Rocher, Richard Romestant,

Excusés : Michel Dalzon (pouvoir à Michel Rocher), Michèle Menu (pouvoir à Chantal Dujancourt), Guy Lemmens (pouvoir à Richard Romestant),

Absents : Martine Dhaine, Christian Faugier,

Secrétaire de séance : Michel Rocher.

Le compte-rendu du dernier Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

### **1/ Délibération recrutement Secrétaire de Mairie :**

Une dizaine de dossiers ont été déposés. 4 personnes ont été retenues pour un entretien.

La commission a retenu Mme Nathalie BERNARD, adjointe administrative à Mourier (13). Un contrat de 9 mois, à partir du 1<sup>er</sup> Septembre 2019, lui a été proposé.

Décision adoptée à l'unanimité du Conseil municipal.

### **2/ Délibération : Validation du PLUI**

Suite à un recours contre le PLUI émis par la commune de St André Lachamp, les communes doivent se prononcer sur le 2<sup>ème</sup> arrêt délibéré par le conseil communautaire.

Délibération approuvée à l'unanimité.

### **3/ Délibération : répartition des conseillers communautaires**

Pour le prochain mandat, le nombre des conseillers communautaires peut varier.

La conférence des Maires s'est prononcée pour la nomination de 41 délégués.

Avis favorable à l'unanimité du Conseil municipal.

#### **4/ Délibération : Validation du rapport sur les déchets ménagers**

Le maire donne lecture du rapport 2018 sur les déchets ménagers validé par la communauté de communes. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### **5/ Délibération : Concession Cimetière de Maisonneuve**

M. Hémy souhaite rétrocéder à la commune de Chandolas, sa concession pour un montant de 166 €.

Le Conseil Municipal donne son accord.

#### **6/ Délibération : mises en non valeurs**

Le montant s'élève à 997,94 €. Le conseil municipal à l'unanimité accepte de ne pas poursuivre les redevables.

#### **7/ Délibération : Déclaloc**

Le Conseil municipal émet un avis favorable pour une procédure d'enregistrement des locations de gites.

1 abstention. 8 pour.

#### **8/ Délibération : modification de crédits**

Régularisation comptable concernant la dotation sur l'amortissement des travaux d'électricité .

Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable.

#### **9/ Mise à jour du PCS (Plan Communal de Sauvegarde)**

Reporté au prochain Conseil municipal.

#### **10/ Demande de Subvention Office Municipal de la Culture**

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la demande de subvention de 1000 € déposée par l'Office municipal de la culture.

**11/ Questions Diverses :**

Annulation de dette

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas mettre en recouvrement des loyers dûs pour un montant de 1 900 €.

Ardèche Habitat demande une participation financière à la commune, concernant la dépollution de l'ancienne école de Maisonneuve. Le Conseil municipal émet un avis défavorable.